

Les conseils citoyens et les tables de quartier : une « révolution démocratique » dans les quartiers de la politique de la ville ?

Journée d'étude du 15 décembre 2016

École d'urbanisme de Paris – Lab'urba - Avec le soutien de la Maison des sciences de l'homme Paris Nord

La problématique de la participation des habitants traverse toute l'histoire de la politique de la ville. Alors que de nouveaux dispositifs sont régulièrement institués par les pouvoirs publics pour « faire participer les habitants », les effets en termes de renouvellement démocratique demeurent minimes. Des interrogations majeures demeurent : comment permettre la participation de tous, et notamment des classes populaires, à la vie de la cité ? Comment aller au-delà de la communication autour de projets et de politiques et permettre une implication concrète des habitants aux processus de production urbaine ? Comment favoriser les mobilisations citoyennes pour répondre aux problématiques rencontrées par les habitants ?

Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, les conseils citoyens sont les derniers nés de ces dispositifs participatifs. Leur mise en œuvre est prévue dans chacun des 1 300 « quartiers prioritaires » de la politique de la ville. Selon le cadre de référence du Ministère de la ville, ils doivent permettre « de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage [de la politique de la ville], en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants ». La loi précise par ailleurs que les conseils « exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics ». Ce dispositif est librement inspiré des « tables de concertation » proposées par le rapport *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Pour une réforme radicale de la politique de la ville* (Bacqué, Mechmache, 2013). Conçues sur le modèle des tables de concertation québécoises, elles y sont définies comme des « lieux de débats, d'échange, de coordination, de propositions, d'évaluation » permettant aux « citoyens, [à] leurs collectifs et associations [de] contribuer à la vie de la cité ». Elles y sont conçues, à la différence des conseils citoyens, comme des lieux à l'initiative des acteurs associatifs et des espaces autonomes pour l'action citoyenne. Prenant acte de ces divergences, la Fédération des Centres Sociaux de France et la coordination citoyenne « Pas Sans Nous » conduisent depuis 2014 une expérimentation dans laquelle 12 tables de quartiers ont été lancées.

Quel bilan peut-on tirer des premiers mois de fonctionnement de ces deux dispositifs ? Dans quelle mesure les conseils citoyens permettent-ils la « révolution démocratique » annoncée par le Commissariat général à l'égalité des territoires ? Quels enseignements peut-on tirer de la démarche des tables de quartier en terme de renouvellement démocratique ? Que nous apprend la comparaison entre les conseils citoyens et les tables de quartier ? Des éléments de réponse à ces questions peuvent être trouvés en interrogeant notamment le fonctionnement, la composition, les missions et les actions, le degré d'autonomie de ces instances ou encore les dynamiques locales qu'elles contribuent à générer. Au cours de cette journée d'étude, des acteurs (professionnels, associatifs, militants) impliqués dans des conseils citoyens ou des tables de quartier livreront leur analyse à partir de leurs expériences contrastées. Les présentations et les discussions conduiront ce faisant à revenir sur les attendus, les enjeux et les effets de la participation des habitants dans les quartiers de la politique de la ville.

Organisation : Garance Clément, Jeanne Demoulin, Camille Gardesse (EUP – Lab'urba)

Les conseils citoyens et les tables de quartier : une « révolution démocratique » dans les quartiers de la politique de la ville ?

Journée d'étude du 15 décembre 2016

École d'urbanisme de Paris – Lab'urba - Avec le soutien de la Maison des sciences de l'homme Paris Nord

Première session - 10h00-12h30

Les conseils citoyens : origines, attendus, fonctionnements et premiers effets

Introduction : Jeanne Demoulin, Camille Gardesse, Ecole d'Urbanisme de Paris – Lab'Urba

Retours d'expériences : Lille et Chanteloup-les-Vignes

- Claudine Felez, Claudine FELEZ, Animatrice Concertation publique-Suivi des Conseils Citoyens, Métropole Européenne de Lille
- Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants (ALFPH)
- Maud Nys, Chef de projet politique de la ville, Chanteloup-les-Vignes

Repas libre (12h30-13h30)

Deuxième session - 13h30-16h

Les tables de quartier : une alternative aux conseils citoyens ?

Introduction : Jérémy Louis, Université Paris Ouest Nanterre La Défense / LAVUE, coordinateur de l'expérimentation des tables de quartier à la Fédération des centres sociaux

Retour d'expériences : Amiens et Marseille

- Marie Backeland Samuel Dumoulin, La Boîte sans projet, Table de quartier d'Etouvie, Amiens
- Mounir Ali-Moknache, Table de quartier Malpassé, Marseille

Troisième session - 16h15-17h

Conseils citoyens et tables de quartier : points de vigilance et pistes d'action

- Bénédicte Madelin, Ancienne directrice de l'association Profession Banlieue, membre du Conseil scientifique et technique de la Coordination Pas sans Nous